

Migrations, diasporas et développement

E. Mouhoub Mouhoud - Afkar / Ideas 34 - /06/2012

Les diasporas jouent un rôle clé dans l'accompagnement du rattrapage technologique et du décollage économique. Le droit à la mobilité se révèle efficace.

La plupart des études ont reconnu le rôle clé que les migrations peuvent avoir dans le développement de leur pays d'origine, à travers le renforcement des échanges commerciaux, les investissements, les transferts de fonds, de compétences et de technologies. Pour cette raison, leur renforcement est devenu un argument récurrent dans les nouvelles stratégies de développement des organismes internationaux. En fait, contrairement aux prédictions des théories traditionnelles du commerce international (Mundell, 1957), la libéralisation des échanges de biens et de services ne remplace pas la mobilité internationale des facteurs de production, travail ou capital. Cette idée de substitution entre migrations et commerce a longtemps inspiré les politiques d'immigration préconisées par certaines organisations internationales ou par les gouvernements des pays de l'OCDE : les accords régionaux de libéralisation commerciale devaient conduire à terme à une diminution de l'incitation à émigrer. Le renforcement de la spécialisation selon les avantages comparatifs des pays qui s'ouvrent à l'échange contribuerait à diminuer l'incitation à émigrer. Les politiques dites de co-développement sont fondées sur la même croyance selon laquelle plus d'emplois au Sud égale moins d'émigration vers le Nord.

Or, la plupart des travaux empiriques des économistes ont montré que l'ampleur de la substitution entre flux de marchandises et flux de travailleurs ne pouvait qu'être modeste. En réalité la mondialisation et les migrations sont davantage complémentaires que substituables. Il faut atteindre un stade de développement relativement avancé pour passer de la situation de pays d'émigration à celui de pays d'immigration (Cogneau et Lambert, 2006). Cette corrélation positive entre le commerce, les investissements directs étrangers (IDE) et les migrations internationales a plusieurs sources. D'abord les expériences d'intégration régionale en Amérique du Nord (ALENA) ou entre l'Europe et les pays méditerranéens (les accords de Barcelone) mettent en contact des populations vieillissantes à faible croissance avec des populations jeunes à forte croissance. La complémentarité des besoins démographiques constitue un premier moteur de l'émigration même lorsque les pays libéralisent totalement leurs échanges commerciaux. La seconde source de complémentarité réside dans l'impact positif de la libéralisation des échanges de services (AGCS) en faveur d'une plus grande mobilité des personnes. Dans les services on trouve l'ensemble du spectre des qualifications. Enfin, la relation de causalité joue également dans l'autre sens, et c'est ce qui nous préoccupe dans cet article : ce sont également les migrations internationales et plus généralement ce que l'on qualifie de « diasporas » qui favorisent le commerce et les investissements directs vers les pays d'origine. La diaspora peut être définie comme un groupe de migrants ou des descendants de migrants qui partagent une ou plusieurs caractéristiques importantes (pays d'origine, ethnicité, religions d'origine, langue, politique...) et qui vivent ailleurs que dans leur pays d'origine. Cette notion de diaspora est donc beaucoup plus large que celle de migrants et inclut les double-nationaux et les deuxièmes, voire troisièmes, générations issues de familles de migrants.

Cette relation de complémentarité entre les migrations et les échanges commerciaux entre les pays d'accueil et les pays d'origine s'analyse aujourd'hui à partir de l'étude des diasporas. Dans ce papier nous passons d'abord en revue les liens entre les diasporas, le commerce et les IDE. Nous analysons ensuite l'effet spécifique des migrations de retour permanentes ou temporaires sur le décollage et le rattrapage des pays d'origine. Enfin, des propositions de politique économique permettent d'esquisser ce que pourrait être une politique d'immigration efficace visant à tirer des bénéfices des diasporas tant pour les pays d'origine, les migrants que les pays d'accueil.

Migrations, diasporas et développement

L'immigration, vue au sens large des diasporas, encourage le commerce entre pays d'origine et de destination des migrants ainsi que les IDE dans les pays d'origine (Rauch et Trindade, 2002, Kugler et Rapoport, 2011). Ces effets sont réels quels que soient les qualifications des migrants et sont d'autant plus prononcés que celles-ci sont élevées. Les migrants peuvent faciliter les échanges par leur rôle d'intermédiaire, disposant d'informations sur les marchés potentiels maîtrises de l'accès aux circuits de distribution. Les réseaux de diaspora peuvent jouer un rôle important dans le respect des contrats, l'augmentation de la confiance, et font jouer les effets de réputation, ce qui permet de baisser les coûts de transaction et les risques d'opportunisme dans les échanges commerciaux et les IDE en particulier dans le cas de pays à systèmes institutionnels différents. Par ailleurs, les migrations, et singulièrement les migrations qualifiées, encouragent également la circulation des savoirs et l'innovation à la fois directement, par les connaissances qu'apportent les immigrants, et indirectement, par les effets de l'immigration en termes de « diversité » de la population, diversité dont il a été montré qu'elle tendrait à favoriser la croissance de la productivité dans les pays proches en termes de niveaux technologiques (Alesina et al., 2011). Une étude de Docquier et Lodigiani (2006) utilisant des données sur un échantillon de 114 pays sur la

période 1990-2000, trouve, à l'aide d'un modèle empirique, l'existence de retombées (externalités) positives importantes des réseaux de migrants pour la dynamique d'accumulation de capital tirée par les IDE dans les pays d'origine des migrants.

Il en va ainsi de réseaux ethniques chinois mis en évidence dans les travaux de Raucher Casella, 2003. Des évidences empiriques sont également fournies par les travaux de sociologues enquêtant sur les migrants localisés à Marseille par exemple (Tarius, 2002).

En outre, en travaillant dans le pays d'accueil, les migrants fournissent aux « natifs » du pays d'accueil des informations sur les opportunités d'investissement dans leurs pays d'origine, les lois, réglementations, différences dans la culture, le secteur informel, la culture, la manière de faire des affaires, et des contacts économiques. Il s'agit alors d'une seconde source d'augmentation des IDE vers les pays d'origine qui ne viennent pas directement des migrants ou des diasporas mais de l'influence indirecte de ces diasporas sur les entreprises des pays d'accueil. Ce résultat a été montré empiriquement dans le cas des États-Unis par Javorcik, Özden et Spatareanu (2004). Leur résultat est qu'une augmentation des migrations en provenance d'un pays spécifique vers les USA augmente les IDE américains vers le pays de départ des migrants.

La relation entre les réseaux de migrants d'une part, et le commerce et les IDE de l'autre, a été analysée dans le cas de la France par Leila Baghdadi (2008) en utilisant des données microéconomiques. L'impact des migrations sur le commerce et les IDE entre le pays d'accueil et les pays d'origine est plus important en présence de réseaux de migrants.

Enfin, ce sont également les institutions des pays d'origine des migrants qui se modifient sous l'effet des diasporas. La société civile établit un lien essentiel entre les gouvernements et les communautés qu'elle représente. En Afrique du Nord, la société civile a été active dans le déclenchement des révolutions. Les diasporas ont été mobilisées non pas nécessairement dans le déclenchement des révolutions arabes mais dans leur amplification en les relayant dans les sociétés civiles des pays d'accueil (Mouhoud, 2012-a). En Égypte, par exemple, les militants ont demandé à l'Union européenne de les aider à participer au processus de transition et de mettre en place un cadre facilitant le dialogue entre la société civile et l'État en renforçant les capacités par le biais d'un soutien technique. Enfin, associer les sociétés civiles des pays de départ avec celles des pays d'accueil permet de renforcer les groupes de la diaspora et leur permet ainsi d'agir en tant que « bâtisseurs de passerelles » entre les pays développés et ceux en transition.

Migrations de retour, épargne et développement

Le second canal de transmission des compétences et des connaissances vers les pays d'origine réside dans la décision des migrants de retourner dans leur pays d'origine. Une question préalable est de savoir quels sont les migrants qui présentent la plus grande propension au retour. Il existe tout d'abord un lien entre l'investissement direct dans les pays d'origine et la probabilité de retour (Gundel et Peters, 2008). Les migrants ayant investi dans leur pays d'origine ont plus tendance à y retourner, tandis que ceux ayant investi dans leur pays d'accueil ont plus tendance à y rester.

Les migrants qui reviennent ont un impact sur la croissance économique et le rattrapage des pays d'origine, à travers la diffusion à leur retour d'une partie des connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur séjour à l'étranger (Stark, Helmenstein et Prskawetz, 1997 ; Domingues Dos Santos et Postel-Vinay, 2003). Plus généralement, certains travaux montrent que les migrants temporaires, et en particulier de retour, ont une plus forte propension à l'emploi et à l'épargne (Dustmann 1996 et 1997). Ces travailleurs sont incités à investir, à leur retour dans leur pays natal, l'épargne qu'ils ont accumulée à l'étranger. La migration temporaire des travailleurs qualifiés favorise donc la réduction de la pauvreté et l'accumulation du capital dans les pays en développement. Mayr et Peri (2008) ont aussi montré que les migrations et les retours des migrants ont un impact positif sur le stock de capital humain et sur les salaires des pays d'origine.

Du point de vue théorique mais également empirique, un effet d'incitation à investir dans l'éducation pour augmenter la probabilité d'émigrer qui est coûteuse a été mis en évidence dans la littérature récente sur le brain drain ou la fuite des cerveaux (Mouhoud 2012-b). Cet effet d'incitation, associé aux transferts de fonds des migrants et à leurs retours, produit des effets positifs sur le capital humain global du pays de départ (Elmenstein et Stark, 1998, Beine et al., 2001).

En outre, une fois rentrés ces migrants ont une forte propension à créer leur propre entreprise grâce à l'épargne accumulée à l'étranger. Beaucoup d'entreprises de la région de Taipei ont été créées par des personnels chinois auparavant émigrés aux USA (Luo et Wang, 2002).

Il ne faut cependant pas se tromper sur le sens de la causalité. Les scientifiques, les ingénieurs, les chercheurs émigrés aux USA reviennent dans leurs pays d'origine, y créant des entreprises et des jeunes pousses dans le domaine de l'innovation (start-up), une fois constaté le décollage et le rattrapage de leurs pays d'origine, comme c'est le cas de la Chine ou de la Thaïlande. Cela a aussi été montré dans le cas de l'Égypte (McCormick et Wahba, 2001) : une partie importante des migrants de retour deviennent des entrepreneurs. Pas moins de 29 % des migrants revenus dans leurs pays d'origine, étaient chefs d'entreprise ou travailleurs indépendants en 1988, comparé au 18 % avant la vague d'émigration. Les variables qui jouent un rôle dans l'augmentation de la probabilité d'être un entrepreneur qui investit dans son pays d'origine sont l'épargne (un taux d'épargne de l'ordre de 40 % dans le cas des migrations de retour en Égypte) et la durée de séjour à l'étranger.

L'immobilier reste tout de même le secteur de prédilection de l'investissement de l'épargne des migrants lors de leur retour.

Diasporas et politiques d'immigration : l'efficacité des politiques de promotion à la mobilité

Une politique d'immigration efficace est une politique qui favorise la mobilité des migrants en garantissant la transférabilité et la continuité des droits. Ceci permet aux migrants de retourner, investir et travailler dans les pays d'origine sans perdre leurs droits d'immigrés, tout en conservant le droit d'aller et venir. Ils sont ainsi encouragés à la prise de risques d'investissement dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. Comme le montre le sociologue américain A. Portes, l'immigrant le mieux intégré dans le pays d'accueil est le plus à même de contribuer à l'économie de son pays d'origine. Les politiques d'immigration restrictives ont pour effet de réduire la mobilité et l'incitation au retour des migrants. En effet, on assiste paradoxalement, depuis les restrictions majeures à l'immigration et à l'application des droits, à un ralentissement des retours spontanés des migrants vers leurs pays d'origine.

La double nationalité est un facteur important de coopération de la diaspora avec les pays d'origine et de création de liens également fructueux pour le pays d'immigration. De nombreux travaux d'économistes et de sociologues montrent que les organisations de la diaspora peuvent faciliter l'intégration des immigrants dans le pays d'accueil ainsi que promouvoir le développement économique de leurs communautés dans les pays d'origine (Lagragaron, Laureen, 2010). Il serait dès lors judicieux d'accorder une liberté complète de circulation des compétences avec un statut à long terme, et non un statut précaire (comme dans la loi française n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration, qui instaure dans son article 15 une carte de trois ans, dite « compétences et talents », renouvelable une fois, pour les migrants qualifiés). Les travaux montrent que les migrants qualifiés reviennent plus difficilement dans leur pays d'origine et n'y développent pas d'activités lorsqu'ils ont des statuts juridiques précaires dans les pays d'accueil. En revanche, la liberté de circulation, que permet par exemple la double nationalité, est un facteur important de coopération des diasporas avec les pays d'origine. Se satisfaire d'une circulation temporaire est largement insuffisant.

La réduction des coûts d'émigration et d'immigration favorise également la mobilité. Un certain nombre de mesures simples peuvent être mises en œuvre. Il est efficace économiquement, par exemple de faciliter les conditions liées aux périodes d'absence et de remettre à plat les politiques d'aide au retour qui s'avèrent inefficaces. La Commission européenne a récemment proposé une directive de longue durée du statut légal. Une résidence de cinq ans doit garantir le droit d'absence du territoire durant la durée de cette période. Le succès de cette mesure dépend de la transférabilité des droits. Il faut donc garantir cette transférabilité des droits aux migrants ayant un statut légal permanent.

Conclusion

Les diasporas jouent un rôle clé dans l'accompagnement du rattrapage technologique et du décollage économique. Les politiques d'aide au retour des migrants se révèlent inefficaces. Le droit à la mobilité est plus efficace : les travailleurs polonais installés au Royaume Uni sont retournés massivement en Pologne après la crise de 2008 car ils savaient qu'ils pouvaient revenir dans le pays d'accueil librement. Par contre les latino-américains ne sont pas retournés en dépit de l'aide financière proposée par l'Espagne en raison de la crainte de perdre leurs droits. On le voit, la liberté d'aller et venir est plus efficace pour s'ajuster en cas de chocs sur le marché du travail que les aides financières au retour. Les pays européens ayant besoin de la main d'œuvre immigrée ne peuvent la réduire malgré les discours gouvernementaux comme c'est le cas actuellement en France. On observe le même problème pour les migrants qualifiés. Les pays du Sud ne bénéficient pas de leurs compétences. Au total, les pays du Nord comme ceux du Sud gagneraient une plus grande liberté de circulation des compétences et des personnes.